

**ZAC Val des Grands Bas - Création de la ZAC**

Cette question est retirée de l'ordre du jour.

**M. ANTONY** : Ce point est retiré de l'ordre du jour parce que la convention de concession qui lie la Ville à la SEDD n'a pas pu être finalisée à temps et comme on doit être en mesure de la présenter à tout conseiller municipal qui demanderait à la consulter, on a préféré retirer de l'ordre du jour ce point qui vous sera soumis au prochain Conseil Municipal.

**M. LE MAIRE** : Merci, Monsieur l'Adjoint, c'est ce que j'allais dire, mais tu l'as fait mieux que moi».

Dont acte.